



Délibération du Conseil Municipal

Séance du 28 septembre 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 22

Votants : 23

5.7.8 autres

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-quatre septembre deux mille vingt-six s'est réuni au lieu habituel en séance publique sous la présidence de Madame Jocelyne PHILLODEAU, Maire.

Présents : Mme PHILLODEAU Jocelyne, M. PEZET Thierry, Mme QUELLEUX Anne-Françoise, M. SCHERER Alban, Mme LESAGE Claudine, M. AVRIL Bruno, Mme GOURMELIN Isabelle, Mme COUDRIN Françoise, M. BERNARD Laurent, M. GUILBAUDEAU Michael, M. GUILLOU Anthony, M. MOUREAU Florent, M. MAILLARD Sylvain, M. MABILEAU Cédric, M. DOUSSET David, M. BERTHEBAUD Pierre, Mme BICHET Stéphanie, Mme KERVAREC Karine, Mme HETRU Elodie, Mme LE NOXAÏC Agathe, Mme MEAR Anaïc, Mme BEAUDET Camille.

Absente : Mme SERENNE Valérie représentée par M. SCHERER Alban

A été désignée secrétaire de séance : M. GUILLOU Anthony

42-2026

APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU SERVICE COMMUN FINANCES DE LA CCSE

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'en 2021, les communes de Corsept, Frossay, Paimboeuf, Saint-Brevin et Saint-Viaud ont décidé de renouveler leur adhésion au service commun finances mutualisé avec la CC Sud Estuaire, par convention d'une durée de 5 ans.

CONSIDERANT que cette convention arrive à échéance le 31/12/2026.

CONSIDERANT que la période de renouvellement électoral sur l'année 2026 n'a pas permis de mener avec les nouveaux élus des communes concernées le bilan de cette convention et de dresser les perspectives à venir pour l'organisation du service.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- **APPROUVER** l'avenant n°1 ci-joint à la convention de renouvellement du service commun finances
- **AUTORISER** Mme la Maire à signer cet avenant et généralement à faire tout le nécessaire pour sa mise en œuvre.

RETROPLANNING PREVISIONNEL

16/12/2027	Délibération conseil communautaire
DE SEPT AU 30/11/27 (maxi)	Délibérations des conseils municipaux
juin-27	Avis du CST (si modification organisation)
03/06/2027	Validation définitive en Bureau Communautaire
AVRIL / MAI 2027	Temps d'échanges au sein de chaque commune
	Présentation Bilan et perspectives (maires, DGS et adjoint Fin) avec modèle de convention
MARS / AVRIL 2027	Echanges internes pour préparation bilan (DGS communes, gros gestionnaires, agents service commun)
FEVRIER 2027	CLETC : 1ers échanges avec détermination des hypothèses de scénarios

Le secrétaire de séance,
M. GUILLOU Anthony



La Maire
Mme PHILLODEAU Jocelyne



La Maire,

Jocelyne PHILLODEAU

Acte publié sur le site internet de la Commune de FROSSAY
le :

Accusé de réception en préfecture
044-214400616-20260928-DCM42-2026-DE
Date de télétransmission : 15/10/2026
Date de réception préfecture : 15/10/2026